

Copyright Board
Canada



Commission du droit d'auteur
Canada

[TRADUCTION]

Ottawa, le 30 octobre 1998

DOSSIER : 1998-UO/TI-13

TITULAIRES DE DROIT D'AUTEUR INTROUVABLES

Licence non exclusive délivrée à l'Université d'Athabasca, Athabasca (Alberta), pour la réimpression de deux nouvelles qui serviront de documents à lire dans un cours d'anglais

Conformément aux dispositions du paragraphe 77(1) de la *Loi sur le droit d'auteur*, la Commission du droit d'auteur accorde une licence à l'Université d'Athabasca comme suit :

- (1) La licence autorise la réimpression des œuvres suivantes qui serviront de documents à lire dans son cours d'anglais 335 :
 - *The Tree*, par Maria Luisa Bombal, réimprimée de *Short Stories of Latin America*, 1963, *Las Americas Publishing Company* (total : 10 pages);
 - *In the Beginning*, par Humberto Costantini, tiré de *De por agui nomas*, 1958, réimprimé de *The Eye of the Heart*, édité par Barbara Howes, 1973 (Total : 8 pages).

Le tirage des réimpressions de l'œuvre est limité à 75 exemplaires.

- (2) La durée de la licence est de trois ans et expire le 30 octobre 2001.
- (3) La licence est non exclusive et valide seulement au Canada.
- (4) L'Université d'Athabasca paiera la somme de 67,50 \$ à la *Canadian Copyright Licensing Agency* (CANCOPY), qui pourra disposer de ce montant selon ce qu'elle jugera utile pour ses membres en général. La CANCOPY s'engage à rendre ce montant à toute personne qui établit, avant le 30 octobre 2006, qu'elle est titulaire du droit d'auteur sur l'œuvre visée par la présente licence.
- (5) La présente licence ne prend effet qu'à compter du moment où la *CANCOPY* produit, auprès de la Commission, le reçu du montant fixé dans la licence pour les redevances et son engagement à respecter les modalités énoncées au paragraphe 4) ci-dessus.

Le secrétaire de la Commission

Handwritten signature of Claude Majeau in cursive.

Claude Majeau